

Toute l'actualité
d'Aigle, Bex
et environs

LE POINT

CHABLAIS

N° 127 Avril 2019 CHF 3.80

Poisson
ou poison?



Antennes téléphonie mobile à Bex :
une association dit NON !

**Le Kiosque
à Musiques en-
registrera à Bex**
à l'occasion des 150
ans de l'Instrum

Jeux de lumière
pour le prochain
gala de la SFEF

**Escape Room
au Château:**
60 minutes chrono

**Derrière
l'objectif**
avec Antonio Santos

**Le Magasin
du Monde
de Saint-Maurice**
fête ses 40 ans



Intoxications chez les chiens :
comment prévenir les risques

Antennes téléphonie mobile à Bex : une association dit NON !

Le 23 février dernier, un groupe de citoyens bellerins a fondé l'Association STOP-ANTENNES dans le but de limiter l'installation de nouvelles stations de téléphonie mobile sur le territoire de la commune de Bex.



Remise de la pétition de l'association STOP-ANTENNES devant l'hôtel Le Cèdre

Salt Mobile vs STOP-ANTENNES

Salt Mobile souhaite installer trois secteurs d'antennes pour un total de six antennes au centre du village, plus précisément sur le toit de l'Hôtel du Cèdre. Sur ces antennes sera principalement déployée la technologie 4G et 3G ceci dans le courant du premier semestre 2019. La 5G n'étant pas un réseau distinct, la nouvelle technologie sera intégrée à terme dans le réseau existant. «En règle générale, les nouvelles antennes pourront être équipées de la technologie 5G et les sites existants pourront être mis à niveau après le lancement», explique Salt Mobile. Lors de la mise à l'enquête, une opposition signée par trente-six riverains a été envoyée à la commune qui a levé cette dernière à la fin de l'année passée. Après une conférence-débat organisée au cinéma Grain d'Sel le 14 janvier et portant sur les effets des ondes et de la 5G, une association s'est créée afin de faire front commun. Menée par Pierre-Yves Pièce, l'association STOP-ANTENNES espère

limiter au maximum les effets néfastes de la pollution électromagnétique sur les personnes, la faune et l'environnement. Ainsi, une pétition qui a récolté plus de 1500 signatures a été remise à l'Hôtel du Cèdre ainsi qu'aux propriétaires de la PPE Le Cèdre, à la Municipalité de Bex et au président du Conseil communal de Bex. Les membres de l'Association STOP-ANTENNES souhaitent ainsi sensibiliser les autorités bellerines aux dangers de la multiplication des antennes de téléphonie mobile au centre du village et à proximité des écoles. «D'autant plus qu'une autre installation de téléphonie mobile de Sunrise existe déjà sur la toiture du Garage du Rhône, juste en face de l'Hôtel du Cèdre», précise Pierre-Yves Pièce qui estime que la pose de ces nouvelles antennes «est une mauvaise publicité tant pour l'hôtel que pour les autorités bellerines qui risquent de s'en inquiéter trop tard.» Mais la machine Salt Mobile est toutefois déjà lancée. L'opérateur a dernièrement investi 94,5 millions pour des blocs de fréquences en Suisse et promet une couverture

5G avec des vitesses, latences et capacités de nouvelle génération dès le deuxième partie de cette année.

Et le Cèdre dans tout ça ?

Raymond Jeanrenaud, administrateur-président de WARCUM SA (propriétaire majoritaire des lots de PPE de l'immeuble «Hôtel Le Cèdre»), nous indique, au nom de WARCUM, trouver inutile la pétition de STOP-ANTENNES : «puisque les opposants ont déjà fait opposition en date du 17 février 2018 et que celle-ci a été levée par décision de la Municipalité de Bex en date du 11 décembre 2018, qui a donc délivré le permis de construire relatif à l'implantation de l'antenne SALT. Cette décision très motivée est conforme à toutes les dispositions légales régissant l'octroi de telle autorisation et ce, tant sur le plan municipal, cantonal que fédéral. Si l'on considère que la législation en vigueur n'est plus adaptée aux normes admises, je conseillerais aux pétitionnaires de plutôt utiliser la voie de l'initiative populaire afin d'apporter les modifications qu'ils jugent nécessaires et indispensables. De plus, je me pose la question de la cohérence des propos. Tous les pétitionnaires ont-ils abandonné leur portable ou l'utilisation d'internet ? Il va de soi qu'étant au bénéfice d'une autorisation entrée en force, la question de renoncer à l'implantation de l'antenne SALT ne se pose pas.» À ce propos, Pierre-Yves Pièce ne manque pas de souligner que le but de l'association «n'est pas d'éradiquer l'utilisation du smartphone, puisque plusieurs de nos membres en ont, mais de trouver un juste équilibre et de renoncer à favoriser les bénéfices des sociétés privées au détriment de la santé.» Le but de STOP-ANTENNES est alors clair : «éviter

une trop grande concentration d'antennes dans des zones composées tant d'habitations que de commerces et d'écoles.»

Quant aux éventuelles conséquences de ces antennes sur la santé, l'administrateur de WARCUM SA précise : «n'étant pas un scientifique, je ne saurais me prononcer sur les effets de ces antennes sur la santé, mais également la faune et la flore. Je n'habite pas Bex, mais une ville plus importante, Genève. Les problèmes de santé, de nuisances, sont une préoccupation certainement majeure de la population, plus concernée par ces problématiques, qu'une charmante et petite cité vaudoise. Cela étant, je fais confiance aux autorités. Si cette antenne a été autorisée, comme c'est le cas, c'est que nous pouvons également en conclure que son implantation ne doit pas être nuisible selon l'état actuel des connaissances scientifiques.»

Nous avons également pu obtenir l'avis d'une employée de l'hôtel qui souhaite rester anonyme : «contrairement à ce que pense l'administrateur, je suis plutôt contre ces antennes qui ne donneront pas une image positive à nos clients. Etant moi-même sensible à ça, je pense qu'elles auront aussi un effet négatif sur la santé. Bien que je sois pour les actions de STOP-ANTENNES, j'ai préféré ne pas signer leur pétition, de peur de perdre mon emploi.»

Du côté de la Municipalité bellerine...

La Municipalité bellerine n'a quant à elle que très peu de marge de manœuvre bien qu'elle estime que l'association STOP-ANTENNES soulève un problème qui inquiète beaucoup de personnes dans le pays : «elle informe et met en garde la popu-

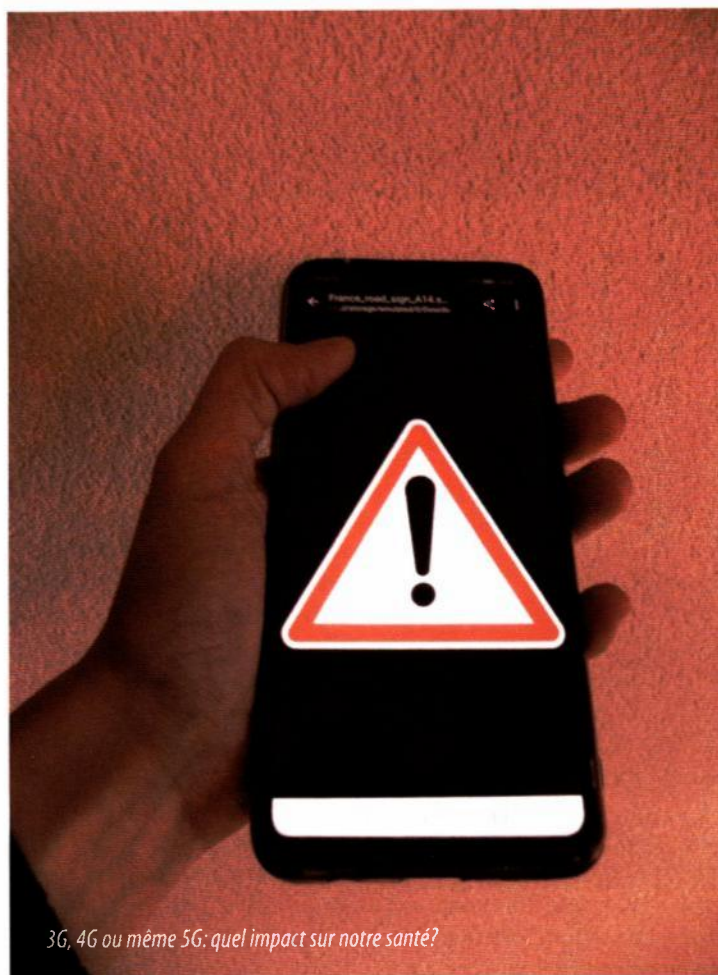
lation concernant les effets des rayonnements électromagnétiques. Les effets sur la santé sont controversés, mais on ne peut pas les nier. Certaines personnes sont plus sensibles que d'autres. Cependant, la Municipalité ne peut pas refuser l'installation de ces antennes qui a été approuvée par le canton. En revanche, nous travaillons sur le PGA (Plan général d'affectation) dont les travaux d'étude prendront fin en 2021. Nous pourrions dès lors poser quelques restrictions dans le règlement des constructions afin de demander que l'installation d'antennes soit le plus éloigné du village», précise le municipal Alberto Cherubini. Pour l'association STOP-ANTENNES, «ce serait un très bon compromis pour les habitants, bien que toutefois mauvais pour la faune.»

Des dangers avérés

En ce moment, on parle beaucoup de 5G, mais qu'est-ce que cette technologie va nous apporter de plus ? On nous promet une société hyper-connectée alors qu'elle l'est déjà sans doute un peu trop. La 5G permettra une augmentation de la bande passante, soit une vitesse de connexion 10 fois plus rapide, un temps de latence jusqu'à 10 fois plus court et un nombre accru d'objets connectés. Dans une perspective plus globale, la 5G permettra un meilleur degré de précision sur tous les appareils connectés. Cependant, tout ceci a un prix et pas des moindres. Tout d'abord, comme l'indique un article publié par la RTS, cela ne diminuera pas le nombre de coupures, ces dernières étant liées au réseau d'antenne, la connexion ne sera pas meilleure dans les trains et il faudra changer d'appareil pour en profiter. Dans le fond, notre vie ne sera pas changée avec la 5G, on pourra tout simplement télécharger plus rapidement, mais est-ce que cette technologie mérite vraiment que l'on mette en péril notre santé ?

Si vous ne ressentez rien, certains vivent déjà un véritable calvaire :

ça s'appelle l'électrohypersensibilité (EHS). On parle alors de rougeurs, picotements et sensations de brûlure ou bien même de fatigue, lassitude, difficultés de concentration, étourdissements, nausées, palpitations cardiaques, troubles digestifs, etc. L'EHS est même une pathologie reconnue par l'OMS. Bien que cela ne concerne qu'une partie infime de la population, d'autres études démontrent que les champs de radiofréquence sont potentiellement cancérogènes et que l'uti-



3G, 4G ou même 5G: quel impact sur notre santé?

lisation du téléphone portable peut provoquer une modification de l'activité cérébrale et du temps de réaction ainsi qu'une modification du sommeil. Si à l'heure actuelle cette fabuleuse technologie nous cause déjà du tort, qu'en sera-t-il de la 5G dont la puissance d'émission devrait être, à terme, entre cinq et dix fois supérieure à celle de la 4G ?

De nombreux experts tirent la sonnette d'alarme concernant les rayonnements électroma-

gnétiques. Certains décrivent le déploiement de la 5G comme une «expérience sanitaire de grande envergure» qui pourrait «devenir une catastrophe mondiale». En effet, plusieurs études ont montré les effets néfastes des radiofréquences sur la végétation. Des recherches américaines ont prouvé que la mortalité précoce des peupliers faux-trembles du Colorado étaient dues aux radiofréquences qui nécrosaient leurs feuilles. Une autre étude arménienne a montré que ces

faible intensité nuisent déjà à la santé des oiseaux et des abeilles. Les animaux étant plus sensibles aux ondes que les humains peuvent être perturbés notamment si leurs territoires se situent à proximité d'une antenne.

Du côté de Salt, pas d'inquiétude. Il faut dire que la sonnette d'alarme ne vient pas de s'enclencher. Cela fait des années que toutes sortes d'études sont réalisées à ce sujet. «À ce jour, toutes les normes définies par la Confédération Suisse dans l'ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI) sont intégralement respectées pour la totalité de notre parc d'antennes. Les limitations préventives des émissions définies en Suisse sont, aujourd'hui, très largement inférieures à celles en vigueur dans d'autres pays européens et l'introduction de la technologie 5G chez Salt se fera bien évidemment dans le respect total des normes en vigueur au moment de l'introduction», précise l'opérateur.

Conclusion

Alors que la commune de Bex compte actuellement six stations de téléphonie mobile principales, soit trente-six antennes, la guerre du réseau frappe encore et n'est apparemment pas près de s'arrêter. Les citoyens doivent-ils se laisser faire et attendre qu'il soit trop tard pour agir ? Le problème est ambigu car malgré de nombreuses études, il n'existe pas de preuves suffisantes pour limiter l'installation d'antennes. La commune de Bex n'a que peu de pouvoir et se doit de faire en sorte que le réseau de téléphonie mobile soit efficace. Reste alors l'association STOP-ANTENNES qui compte se battre pour faire entendre sa voix, le reflet d'une population inquiète pour sa santé et celle de ses enfants.

Texte: Z. Gallarotti

Photo: STOP-ANTENNES et Z. Gallarotti

rayonnements électromagnétiques provoquaient une réaction de stress qui endommage les cellules des pousses de blé. L'irradiation des plantes est une mauvaise nouvelle pour la flore de la planète, mais c'est aussi une mauvaise nouvelle pour nous : elle pourrait contaminer notre approvisionnement alimentaire. La 5G pourrait également menacer la faune. Selon plusieurs rapports publiés au cours des deux dernières décennies, les rayonnements micro-ondes de